

## Communiqué de presse 30 juin 2022

## Monceau Assurances : des comptes combinés 2021 à un niveau jamais atteint pour accompagner l'entrée en fonction d'une nouvelle équipe.

Paris, le 30 juin 2022 – L'assemblée générale de la Mutuelle Centrale de Réassurance réunie le 22 juin a approuvé des comptes combinés de l'exercice 2021, qui se confirment être d'excellente facture. Sur proposition du conseil d'administration, elle a élu aux fonctions d'administrateur, sur le mandant laissé vacant par la décision de Gilles Dupin de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, madame Fatou Salma M'Baye, directeur général du pôle d'assurance vie du groupe Sonam à Dakar. Cette nomination contribuera à enrichir les compétences du conseil dans ce domaine et à renforcer les liens historiques avec cette mutuelle associée.

Le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale a nommé monsieur Marc Billaud, jusque-là vice-président, à la présidence du conseil d'administration de la Mutuelle Centrale de Réassurance. Entré au sein du groupe en 1997, Marc Billaud, 63 ans, a assumé depuis la responsabilité opérationnelle du pôle d'assurance des personnes. Il avait été nommé directeur général de Capma & Capmi et de Monceau Retraite & Épargne en janvier 2019, mandats qu'il a remis en juin 2022 à la disposition des conseils d'administration à l'occasion de son départ à la retraite.

Le conseil a également nommé monsieur Jérôme Sennelier directeur général de la société, et messieurs André Janmart et Nicolas Limbourg, directeurs généraux délégués. M. Jérôme Sennelier a rejoint l'entreprise en février 2021 comme directeur des opérations d'assurances en France. Messieurs Nicolas Limbourg et André Janmart sont tous deux administrateurs délégués de Vitis Life à Luxembourg. Leur nomination traduit la part importante dorénavant prise par les activités internationales du groupe prudentiel constitué autour de la Mutuelle Centrale de Réassurance, soit environ deux tiers du chiffre d'affaires et trois quarts des provisions techniques.

Le conseil d'administration a pris acte avec regret de la décision prise par Gilles Dupin, Directeur général entré en fonction en 1995, qui dirige le groupe depuis, de ne pas renouveler le mandat d'administrateur qui lui avait été confié pour la première fois en 2004. Il l'a remercié et félicité pour la qualité du travail accompli, qui a permis de sortir l'entreprise des difficultés dans lesquelles elle se débattait en 1995, de lui façonner un autre profil de risques, de forger sa rentabilité et de conduire son développement international. Il lui a demandé de continuer à participer aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative afin qu'il puisse contribuer au contrôle de l'activité de la Mutuelle Centrale de Réassurance et de ses activités internationales, et faire bénéficier le conseil de ses avis et de sa grande expérience. Le conseil d'administration l'a nommé Président honoraire de la société.

Après un exercice 2020 qui a permis au chiffre d'affaires combiné de franchir pour la première fois le montant d'un milliard, il était important, dans un contexte toujours difficile, pour les encaissements de 2021, de rester au-dessus de ce seuil symbolique.

En France, l'exercice 2021 est celui d'une croissance soutenue de l'assurance vie puisque, avec un total de 265 millions, le chiffre d'affaires progresse de 15,4 %. La part des unités de compte progresse très fortement, représentant 49 % des encaissements, tandis que la collecte sur les fonds en euro régresse de 31 %.

Cette belle performance d'ensemble fait en partie oublier la déconvenue observée sur l'activité à Luxembourg. Après un exercice 2020 qui a vu l'encaissement de Vitis Life bondir de plus de 90 % à 450 millions, l'objectif de faire mieux en 2021 n'a pu être rempli. Le chiffre d'affaires enregistré s'élève à 365 millions. Malgré la bonne progression du chiffre d'affaires en assurance Iard, de 12,3 %, à 360 millions, ce recul pèse sur le **chiffre d'affaires combiné, qui reste supérieur au milliard,** à 1.022 millions, **mais en recul de 1,5** % sur celui de 2020.

Affiché à 133 millions, au lieu de 29 millions pour l'exercice 2020, le résultat combiné atteint un niveau jamais atteint depuis que des comptes combinés sont publiés. Deux facteurs principaux ont contribué à cette spectaculaire progression.

En premier lieu, la contribution de la gestion financière.

Fixés de longue date, les principes directeurs appliqués pour la gestion des actifs financiers ont forgé des profils de portefeuilles atypiques au regard de ceux des autres opérateurs, surtout du fait de **la place importante laissée aux actions et aux actifs immobiliers.** Ces choix ont été récompensés par l'évolution des marchés en 2021, et par la qualité des performances des gérants auxquels ont été délégués les principaux portefeuilles d'actions. L'exercice 2021 permet de recevoir les dividendes de cette politique.

Les plus-values réalisées ont porté les **produits financiers à un niveau exceptionnel, à 713 millions** au lieu de 157 millions pour l'exercice 2020, permettant de servir aux sociétaires et clients des taux de participation aux excédents parmi les plus élevés annoncés par la profession<sup>1</sup>, de doter les provisions pour participations futures aux excédents pour les porter à 154 millions, de contribuer au renforcement des réserves des régimes de retraite en points et à l'amélioration de leur taux de couverture, de conforter les résultats sociaux des entreprises et le résultat combiné de l'exercice.

Le second est la conséquence de la hausse des taux d'intérêt sur l'équilibre des régimes de retraite en points. Cette remontée des taux d'intérêt s'est traduite à l'inventaire par une reprise intégrale des provisions complémentaires qui avaient dû être constituées pour maintenir les taux de couverture des régimes de retraite en points Fonréa, Fonds Acti Retraite et Monceau Perspective Retraite au niveau de 100 %, en 2019 et 2020, en application d'une réglementation modifiée en 2017, devenue aussi inadaptée que contestable. Cette volatilité du taux de couverture, provenant de ses modalités de calcul, pour apprécier l'équilibre d'opérations qui s'étalent sur des décennies, apporte une nouvelle preuve des nécessaires réflexions qui devraient être menées pour revenir aux règles qui prévalaient avant 2017.

A l'inventaire 2021, **cette reprise a bénéficié aux résultats techniques à hauteur de 46 millions.** Et la poursuite de ce mouvement de hausse des taux durant les premiers mois de 2022 laisse espérer la prochaine reprise d'une politique de revalorisation des retraites servies par ces trois régimes, dont leurs adhérents ont été injustement privés depuis quatre ans.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La gestion financière a permis à Capma & Capmi et à Monceau Retraite & Épargne d'attribuer d'excellents rendements pour 2021, tous en hausse significative par rapport à 2020 : 1,80 % contre 1,00 % en 2020 pour les Carnets d'Épargne souscrits de 1969 à 1991, 2,15 % contre 1,35 % pour les Carnets Multi-Épargne diffusés de 1991 à 1997, 1,90 % contre 1,20 % pour les contrats Dynavie, diffusés depuis 1997, et 1,85 % pour Dynaplus, distribué par les agents généraux.

Pour afficher un résultat combiné de cette qualité, l'entreprise n'a nullement renoncé aux règles de prudence qui caractérise sa gestion depuis près de trois décennies. Au contraire, les provisions techniques, en assurance directe comme en réassurance acceptée, ont été renforcées, en particulier pour prendre en compte le retour de l'inflation, les provisions aux participations futures aux excédents ont été fortement augmentées, les plus-values latentes ont été préservées à un niveau supérieur à celui de la fin de 2020.

Bonifiés par ce résultat, **les capitaux et réserves propres combinés**, évalués selon les principes comptables français, **progressent** de 1.198 millions au 31 décembre 2020 à **1.328 millions** un an plus tard. Hors plus-values latentes sur les portefeuilles de placements, ces fonds propres représentent plus d'un quart, 27,6 % précisément, des provisions techniques nettes de réassurance et hors provisions en unités de compte. Ce ratio, exceptionnellement élevé dans notre secteur professionnel, confirme la qualité et la solidité du bilan combiné produit, d'autant que, à la fin de 2021, les portefeuilles détenus par les sociétés composant le périmètre de combinaison recelaient ensemble des **plus-values latentes** pour un **total de 569 millions**, en augmentation sensible sur le montant affiché au terme de l'exercice 2020.

Des résultats et des constats qui permettent à la nouvelle équipe dirigeante d'aborder les mois qui viennent avec sérénité.

Contact Presse: Floriane Bozzo - 01 49 95 39 36 - fbozzo@monceauassurances.com

## MONCEAU ASSURANCES, EN BREF.

Monceau Assurances fédère des sociétés d'assurance mutuelle, servant plus de 300.000 sociétaires et clients. Réunissant ensemble un total de fonds propres combinés de plus d'un milliard trois cents millions, les sociétés incluses dans le périmètre de combinaison gèrent un total d'environ 10,7 milliards d'actifs. A partir de leurs sites d'exploitation en France, en Belgique et au Luxembourg, et grâce à leurs différents canaux de distribution, elles proposent des produits d'assurance IARD pour les particuliers, les commerçants artisans et petites entreprises, des régimes de retraite en points gérés « par capitalisation », des contrats d'assurance-vie aux performances durables et reconnues et propose des solutions patrimoniales haut de gamme.

Chiffre d'affaires combiné 2021 : 1,022 Mds€ - Fonds propres comptables 2021 : 1, 33 Mds€ - Actifs gérés :10,7 Mds€. Pour plus d'informations : <a href="mailto:www.monceauassurances.com">www.monceauassurances.com</a>.

## LA MUTUELLE CENTRALE DE REASSURANCE, EN BREF.

Société d'assurance mutuelle créée en 1907, la Mutuelle Centrale de Réassurance a recentré son activité de réassurance en deux étapes, en 2000 puis 2007, pour aujourd'hui n'intervenir qu'aux côtés de ses associés historiques, en France, au Maroc, au Québec, au Sénégal et en Tunisie et sur le marché français, auprès de cédantes de taille petite ou moyenne, appartenant le plus souvent au secteur mutualiste. Surtout, l'entreprise a entrepris une importante stratégie de développement de ses opérations directes à l'étranger au travers de filiales spécialisées. Le groupe prudentiel constitué autour d'elle représente un chiffre d'affaires de 563 millions, aux deux tiers souscrits en Belgique et au Luxembourg, un résultat 2021 de 49 millions, des provisions techniques de 4,1 milliards, pour 3 milliards relatives à des contrats d'assurance en unités de compte, des fonds propres de 615 millions. L'ensemble affiche au 31 décembre 2021 un taux de couverture de la marge de solvabilité de 208 %, ce qui le classe, tout comme sa maison mère la Mutuelle Centrale de Réassurance, parmi les meilleurs risques de contrepartie au sens de la directive sur la solvabilité. Pour plus d'information, se reporter au « Rapports sur les comptes annuels » disponibles sur le site : www.monceauassurances.com.